

et une étendue si considérable de terres, une chance raisonnable de pouvoir exister.

Le fait même que ces messieurs veulent conclure ce marché et le fait qu'ils consentent à construire le chemin dans ces conditions démontre qu'ils n'ont pas l'intention d'exploiter la ligne à l'est de la rivière Rouge. Il leur est facile de permettre la construction et l'exploitation de chemins de fer se raccordant à la ligne-mère dans les prairies, de tout chemin de fer local de colonisation destiné à subvenir aux besoins du pays situé le long de la ligne de l'est à l'ouest. Le trafic local et le transport que le chemin de fer pourra avoir entre Jasper House et la rivière Rouge suffiront amplement à l'alimenter et ces messieurs peuvent très facilement dire : "Nous n'avons pas besoin de ces exemptions." Mais, M. l'Orateur, s'ils doivent construire le chemin au nord du lac Supérieur, s'ils ont l'intention de le construire et de l'exploiter pendant dix ans, ils ne doivent pas chercher à priver ce chemin du trafic nécessaire à son alimentation, car ce chemin serait absolument sans valeur pour eux. Son trafic serait enlevé longtemps avant qu'une seule livre de marchandise eût traversé la rivière Rouge pour passer sur le territoire canadien. Ceci est l'une des preuves innombrables dont l'évidence est patente à la face même du second contrat, démontrant que ce n'est pas un contrat *bona fide*, que ce n'est pas une offre *bona fide* et honnête de construire le chemin sur le territoire canadien ; mais c'est une offre de construire un chemin qui devra mettre à exécution le programme formulé par les honorables messieurs de la gauche. Il a été fait dans ce but, et dans ce but seulement. La clause suivante, M. l'Orateur, est la seizième.....

UN DÉPUTÉ. Il est six heures.

Sir JOHN A. MACDONALD. Je ne crois qu'il soit à propos que je divise mon discours pour le recommencer demain. J'aurai sans doute occasion de parler encore sur cette question. Je puis dire cependant que mon honorable ami de la gauche a bien feint l'indignation—comme il feint toujours bien—lorsque j'ai proposé que les ordres du jour cédassent le pas à la discussion de cette question. Il a pris la Chambre et le pays à témoin de la perversité de notre conduite. C'était très bien joué, mais c'était très significatif, car l'honorable monsieur nous avait bien et dûment avertis, lorsque nous siégeons en comité qu'il avait l'intention de parler longtemps sur cette question lorsque vous occuperiez le fauteuil.

Nous ne désirions rien faire, mais nous voulions donner toute la latitude possible à la discussion, et Dieu sait que nous avons accordé toute la latitude possible. Mais nous voulions procéder. Je savais très bien que la discussion

serait reprise lorsque vous seriez au fauteuil, et tout ce que nous voulions, c'était de ne pas perdre de temps. Nous n'avons jamais été assez fous de croire que cette seconde proposition ne serait pas amenée devant la Chambre. Tout honorable député pouvait l'amener. Les parties elles-mêmes pouvaient présenter des pétitions exposant qu'elles avaient fait l'offre. Nous voulions continuer le débat.

J'en appelle aux députés, comme à des patriotes, comme à des hommes qui ont en mains les destinées de la patrie, de ne pas se laisser aveugler, de ne pas se laisser jouer, de ne pas se laisser induire en erreur par un artifice aussi ingénieux que déshonorant. Je sais que nous pouvons en appeler à nos compatriotes ; je sais que nous pouvons en appeler au patriotisme du peuple du Canada. Nous pouvons lui dire que nous voulons avoir une ligne qui reliera Halifax avec l'océan Pacifique. Nous pouvons lui dire, même par la bouche de nos ennemis, qu'à même nos terres nous pouvons payer vingt fois chaque montant pris dans le gousset du peuple, et nous pourrions avoir un grand chemin de fer Pacifique. Et nous l'aurons.

Laissez-moi établir un contraste. L'on vous demande d'adopter une ligne partant des Etats-Unis et retournant aux Etats-Unis. L'on vous demande d'accepter une ligne par laquelle le commerce de l'est va aux Etats-Unis et par laquelle les profits légitimes de la section du lac Supérieur seront détruits. L'on vous demande d'accepter une ligne par laquelle le commerce de l'ouest s'en ira aux Etats-Unis. M. l'Orateur toute cette affaire est une tentative de détruire le chemin de fer du Pacifique. Je puis compter sur l'intelligence de la Chambre et sur le patriotisme du peuple, je puis compter non-seulement sur le patriotisme, mais encore sur le bon sens du peuple pour mener à bonne fin un arrangement qui nous procurera tout ce dont nous avons besoin, qui satisfera toutes les aspirations légitimes, qui nous donnera un Canada grand, prospère, uni, riche, progressant et se développant au lieu de nous rendre tributaires des lois américaines, des chemins de fer américains, de la servitude américaine, des tarifs américains, et de tous les petites et les grandes supercheries auxquels les Américains ont l'habitude d'avoir recours pour ruiner notre entreprise.

Regardez ce tableau et regardez l'autre. Je sais quel choix sera fait par le peuple du Canada. Et je crois qu'avant les élections générales de 1883, les honorables messieurs de la gauche essaieront à faire oublier au peuple, ce complot de publicains. Ils avaleront leurs propres paroles devant le peuple comme ils essaient actuellement de les avaler, relativement à la politique nationale—et en ce faisant ils s'aliéneront l'estime et le respect du peuple du Canada.

M. BLAKE propose l'ajournement du débat.

La Chambre s'ajourne à six heures.